

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Vendredi 07 février 2014, le Comité du SYANE, sous la Présidence du Sénateur Jean-Paul AMOUDRY, a voté son budget primitif 2014 pour un montant de 143 M€.**

**Ce budget 2014 couvre d'importants programmes d'investissement qui se répartissent sur les réseaux d'énergie (35 M€ pour l'électricité, l'éclairage public et les enfouissements télécoms), et le numérique (23 M€ pour la fibre optique).**

**Pour 2014, la priorité est donnée à la maîtrise de l'énergie et au déploiement du réseau fibre optique départemental.**

Dans le domaine de l'énergie, la priorité réaffirmée est celle de la **maîtrise de l'énergie**, avec en particulier le Programme « **Epure** » pour les **économies d'énergie dans l'éclairage public** et le lancement d'un 3ème Appel à Projets pour la **rénovation énergétique des bâtiments publics**.

Nouveautés pour 2014 : le lancement d'un **appel à projet** spécifique aux installations de production d'électricité à base **d'énergies renouvelables** et par ailleurs, la réalisation d'une **étude prospective départementale** pour les **bornes de recharge des véhicules électriques** sur le domaine public.

Toujours dans le cadre de la **maîtrise des dépenses d'énergie**, le SYANE va proposer en 2014 à ses communes adhérentes et aux collectivités publiques de Haute-Savoie, un **groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel** dont les tarifs réglementés de vente (TRV) seront graduellement supprimés au 1er janvier 2015 (seuils de 200 Mwh) et au 1er janvier 2016 (seuil de 30 Mwh).

Enfin, le réseau de distribution électrique de Haute-Savoie verra la poursuite du **plan de sécurisation** ainsi que l'engagement d'un **plan de « qualité de l'électricité »**. En outre, il est prévu l'élaboration d'un **plan pluriannuel d'investissements coordonnés** sur 4 ans **entre le SYANE et ERDF**, plan établi dans le cadre de l'accord passé début janvier avec le gestionnaire du réseau.

Dans le domaine du numérique, la **construction du réseau fibre optique très haut débit** va s'accélérer avec **23 M€** programmés. Ainsi les **travaux des artères principales vont se poursuivre** et il est prévu **le début de la construction de la desserte** (les prises FTTH des particuliers) avant la fin de l'année, après la passation des marchés de travaux correspondants dès le printemps 2014.

2014 sera une année importante pour le très haut débit en Haute-Savoie, avec une **prévision de mise en service commerciale du réseau avant la fin de l'année pour les professionnels installés en zones d'activité économique (ZAE)** couvertes par l'avancement de réalisation du réseau. Cette échéance reste toutefois conditionnée à l'aboutissement, d'ici la mi-2014, de la procédure actuellement en cours pour le choix du futur opérateur télécoms qui aura la charge de l'exploitation du réseau.

Par ailleurs, le SYANE procédera en 2014 à **l'actualisation du SDTAN de la Haute-Savoie**, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, avec la mise à jour du volet « **infrastructures** » (déploiement des réseaux THD) et l'élaboration d'un **nouveau volet « usages et services »** destiné à favoriser au **développement des usages du numérique** (e-administration, e-éducation, e-santé,...).



## PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 113 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 224 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPure pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable (charte, plan d'actions).

### Contact presse :

Elise SCOTTON - Chargée de communication  
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : [e.scotton@syane.fr](mailto:e.scotton@syane.fr)  
[www.syane.fr](http://www.syane.fr)